PROPRETÉ DE LA VILLE

QUESTION : ***Selon quelle périodicité les agents municipaux nettoient-ils les parcs ? Début novembre, je me suis rendu à la Coulée verte. J'ai ramassé tous les déchets que j'ai trouvés sur le chemin, pourtant pourvu de nombreuses poubelles. De ces déchets, j'ai fait un gros tas que j'ai déposé à la sortie du parc, là où il n'y a pas de poubelles. Il y est toujours.***
MONSIEUR LE MAIRE : Merci, c'est très bien d'avoir fait un tas. C'est un bon réflexe qui montre un agacement. Le rythme de nettoyage dépend des parcs. Certains parcs ne dépendent pas de la commune. Dans le cas d'espèce, je ne peux vous répondre, nous ferons passer l'information. Enfin, s'il faut ramasser les poubelles, je suis pour.

RÉPONSE AU 5 FÉVRIER 2019 : *Le nettoyage du parc de la Coulée verte est fait une fois par semaine. De plus, l'action n°35 décidée suite aux assises de la ville prévoit l'implantation de 10 corbeilles de propreté en 2019 et 10 supplémentaires en 2020*

L'AIRE DES GENS DU VOYAGE

QUESTION : ***Il est dangereux pour les cyclistes et pour la circulation que des Roms ramassent des ferrailles à vélo ou à remorque pour les transporter jusqu'à l'aire des gens du voyage en un tas énorme. De tels camps provoquent des incendies.***
MONSIEUR LE MAIRE : Votre question soulève plusieurs points. Le mode d'enlèvement des encombrants a évolué et comme tout changement cela pose des difficultés. Nous avons demandé des améliorations dans le service. C'est ainsi que, désormais, les services de l'Agglomération acceptent de ramasser des objets qui ne figuraient pas sur la liste initiale.

Nous observons que des personnes ramassent des objets qui traînent ; certains y trouvent un intérêt sur le plan du recyclage. Mais cela crée un problème particulier à l'aire d'accueil des gens du voyage (Airial) où vivent des Roms depuis près d'un an dans des conditions terribles. Ils sont hors de toute réglementation. Une décision de justice en mai dernier devait conduire à leur expulsion qui n'a toujours pas eu lieu. Je regrette vivement que l'État ne soit pas plus ferme dans le respect des décisions de Justice.

Enfin, l'Airial est fermée parce qu'elle a été incendiée et détruite à plusieurs reprises par des familles qui refusaient de payer leur contribution. Mais il faut savoir que l'Airial étant fermée, il n'est plus possible de procéder à des expulsions.

Le législateur a raison d'imposer aux communes de prévoir des aires d'accueil pour les gens qui vivent différemment, mais sans doute a-t-il tort de fixer des préalables au respect de la loi. Les règles de vie collective devraient s'imposer à tous ; on ne négocie pas avec l'ordre public.

Enfin, s'ouvre une réflexion sur le sujet avec un nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage. La Préfecture oriente les choses pour que l'Airial change de destination car des aires de cette taille ne fonctionnent pas aussi bien que cela. L'Airial pourrait devenir une "aire de grand passage". Les installations seraient plus courtes, de trois semaines au maximum, et concerneraient des groupes plus importants. J'ai appelé l'attention du Préfet sur certains aspects, mais je ne suis pas sûr qu'il soit une bonne chose de s'y opposer, notamment parce que la situation actuelle entraîne bien trop d'installations illégales et aussi parce que le coût de réouverture de l'Airial serait potentiellement trop important. L'aire des gens du voyage ne peut continuer à faire l'objet d'une occupation illégale de 300 personnes.

L'an dernier, des gens du voyage s'étaient installés Allée des Irlandais. Dans la mesure où ils étaient sur la voie publique et nonobstant le fait que la Police nationale préférait négocier, je me suis rendu sur les lieux avec plusieurs élus. Nous avons prévenu que nous allions verbaliser tous les jours au motif qu'ils occupaient la voie publique ; mais cela, je ne peux pas le faire sur un espace privé. L'État sur ce sujet n'est pas assez ferme. Nous en payons les conséquences aujourd'hui.

QUESTION : ***Le parking de Giga est occupé par les gens du voyage. Des démarches sont-elles engagées ?***
MONSIEUR LE MAIRE : Cela relève du propriétaire des lieux.

AIRE DE JEUX

QUESTION : ***Serait-il possible d'avoir une aire de jeux pour enfants dans le secteur ?***
MONSIEUR LE MAIRE : Il faut étudier la question. À quel endroit la verriez-vous ?

QUESTION : ***Il en existait une sur le terrain d'une résidence privée. Elle a été supprimée car elle était devenue dangereuse ; au surplus, nous n'avons pas envie de voir tout le monde débarquer dans notre résidence.***

QUESTION : ***Sur le terrain de l'ancien Mille-club ?***
MONSIEUR LE MAIRE : Je ne sais vous répondre ce soir, mais vous aurez une réponse.

RÉPONSE AU 5 FÉVRIER 2019 : *L'action n°39 décidée suite aux assises de la ville prévoit la création de nouvelles aires de jeux. Les services cherchent actuellement un terrain dans le quartier qui ne sera pas sur l'ancien terrain du l'ancien Mille-club.*

NUISANCES

QUESTION : ***Je me suis installée à Brétigny, j'ai été assez séduite pas cette ville à la campagne mais aujourd'hui je suis inquiète de l'accroissement des nuisances sonores.***
Il n'y a pas eu d'évolution positive depuis l'an dernier.
MONSIEUR LE MAIRE : Effectivement, le non-respect des couloirs aériens n'est pas acceptable. En tant que Vice-Président du département et avec d'autres, nous avons sollicité Aéroports de Paris afin qu'il étudie des solutions proposées par un ancien pilote qui propose des solutions intéressantes. J'en ai fait part à Mme la Ministre, nous allons organiser au Département les Assises d'Orly pour peser notamment sur la question. Tous les leviers sont utilisés. Par ailleurs, je suis préoccupé par la privatisation d'Aéroports de Paris. Nous faisons en sorte que le Département participe à un groupement qui prendrait une petite part du capital pour avoir son mot à dire.

QUESTION : ***Nous avons subi des nuisances sonores dues à des véhicules modifiés qui faisaient des courses sur la RD19, au départ d'Autobac.***
MONSIEUR LE MAIRE : Nous avons assuré une présence forte des polices nationale et municipale. Ces nuisances ont cessé car celles-ci ont largement été verbalisées.

QUESTION : ***Une alarme sonne moins souvent, mais encore régulièrement, dans la zone d'activité.***
RÉPONSE AU 5 FÉVRIER 2019 : *Une lettre a été envoyée à l'entreprise de formation professionnelle de transport EFPR pour signaler leurs désagréments suite aux déclenchements intempestifs de leur alarme.*

LA FIBRE

QUESTION : ***Où en est la fibre ?***
MONSIEUR LE MAIRE : Une partie de Brétigny - le nord et le nord-est - est déjà couverte par un réseau d'initiative publique de l'agglomération. Tout le reste est une zone où SFR doit implanter la fibre. SFR bloque depuis toujours. Cela avance désormais car le Président du Conseil départemental a mis une forte pression en menaçant de rompre des contrats relatifs au sud de l'Essonne. Normalement – je le dis en prenant toutes les précautions oratoires possibles - SFR m'a informé que la fibre sera installée avant la fin 2019.

AUTRES QUESTIONS

QUESTION : ***Les grèves des écoles nous laissent parfois en galère. Quel plan de sauvegarde envisagez-vous ?***
MONSIEUR LE MAIRE : Nous n'avons pas la possibilité de savoir à l'avance si la grève concernera telle ou telle école. Nous avons déjà mis en œuvre assez largement un plan de sauvegarde et réussi à mobiliser beaucoup d'agents de la commune pour maintenir les écoles ouvertes. C'est ainsi que la grève a eu moins d'impact sur les écoles de Brétigny qu'ailleurs. Néanmoins, cela n'a pas été possible partout et tout le temps. Une seule école a fermé. Je suis fier de ce qu'ont réussi à faire les services municipaux dans un contexte compliqué. Se prémunir contre tous les événements rares suppose un coût très élevé.

QUESTION : ***Le Facebook de la ville fonctionne très bien, nous obtenons des réponses rapides. Mais des progrès sont encore à faire pour tout ce qui relève des documents à trouver sur le site, car il est trop complexe. Le planning des activités devrait figurer sur le site.***
MONSIEUR LE MAIRE : Merci de relever les progrès à réaliser. Nous pouvons encore faire mieux.

QUESTION : ***Beaucoup d'actions positives cherchent à dynamiser la ville.***
MONSIEUR LE MAIRE : Merci de le souligner, les événements sont sympathiques quand bien des gens sympathiques viennent y participer. Un événement sympathique existe auquel je vous invite à participer, cela s'appelle le Conseil de quartier !

INTERVENTION
de Nicolas Méary
Maire de Brétigny-sur-Orge

Après avoir présenté les élus municipaux, Monsieur le Maire ouvre la réunion :

MANIFESTATIONS DE LYCÉENS

▸ Le lycée Jean-Pierre Timbaud a connu quelques incidents. Je suis allé au-devant des jeunes rappeler quatre principes : manifester est un droit ; ce droit s'exerce dans des règles ; le blocage n'est pas un droit ; s'en prendre à la police est inacceptable.
Dans la période actuelle, il est important que chacun puisse s'exprimer, mais il faut respecter des limites et la sécurité de chacun. Il y a eu un dialogue entre les jeunes et la police, avec des adultes qui sont venus donner un coup de main. Aujourd'hui, la manifestation s'est bien passée. Certains jeunes m'ont dit : « si on ne casse pas, nous ne serons pas entendus ». Je crois le contraire : notre cadre légal est fait pour s'exprimer et être entendu. Dans cette logique, nous avons ouvert en mairie des cahiers de doléances pour disposer d'un canal de remontée d'information. C'est par le dialogue et l'écoute que nous pourrons faire progresser notre cadre républicain.

LES ASSISES DE LA VILLE

▸ Brétigny bouge, grandit ; il faut que nous en parlions. Les Assises de la ville sont en cours, vous avez été nombreux à y participer. Brétigny évolue, l'enjeu est de pouvoir en discuter tous ensemble. Un grand nombre de Brétignolais se sont engagés pour la ville. Tout ce qui peut être fait en matière de démocratie participative doit être tenté : des conseils et comités de quartier, des réunions ciblées sur différents sujets, des brunchs républicain. Les Assises, ce sont dix réunions d'écoute dont les comptes rendus sont en ligne sur le site de la ville, 1300 personnes, six ateliers de propositions, 309 propositions formulées et en cours d'analyse, et une soirée de restitution le 16 janvier.

LA PROPRETÉ DE LA VILLE

La propreté est un sujet extrêmement important car il se situe au cœur de la citoyenneté : quel effort individuel chacun d'entre nous peut-il faire au service du bien-être collectif ? Les services de la commune travaillent d'arrache-pied sur le sujet. L'an dernier, je vous avais indiqué qu'au-delà du ramassage des encombrants, les services avaient ramassé 304 tonnes de dépôts sauvages au cours des dix premiers mois de l'année. Cette année, à force de répétition, les choses se sont améliorées, nous sommes descendus à 230 tonnes, mais c'est encore beaucoup trop. C'est même gigantesque ! Nous voulons améliorer l'information et les moyens de faire respecter nos règles de vie collective. C'est pourquoi le dernier conseil municipal a voté la création d'une brigade verte : une équipe spécialisée sur le sujet au sein de la police municipale, composée de deux ASVP sous l'autorité d'un agent de police et doté d'un véhicule dédié. Les verbalisations varieront de 35 euros à 1 500 euros. Au surplus, nous avons instauré une redevance d'enlèvement. Chacun doit être responsable des déchets qu'il produit. N'hésitez pas à diffuser le message. Pourquoi la France est-il un pays plus sale que d'autres ? Notre tolérance à ce type de comportement est trop élevée. Nous devons collectivement faire le choix du changement. C'est une étape importante votée par la majorité, l'opposition ayant choisi de ne pas la voter.

LA VIDÉOPROTECTION

▸ La vidéoprotection arrive. Nous étions en l'attente d'un soutien de l'État que nous n'avons finalement pas reçu. Brétigny est la dernière ville importante non équipée. Nous avons fait le choix de mettre nous-mêmes en place la vidéoprotection sans aide de l'État. Elle devrait être opérationnelle au début 2019. Deux types de caméras seront utilisés : certaines sont connectées au Centre de Surveillance Urbaine, (CSU). D'autres sont des caméras non connectées, en entrée et sortie de ville, elles seront relevées pour des besoins d'enquête.

LA POLICE MUNICIPALE

▸ Nous avons reconstruit le service de police avec des agents qui viennent de Courcouronnes. Cela permet des plages horaires plus larges, jusqu'à 22 heures en semaine et minuit le week-end. Ces agents sont dotés d'armes de poing. En 2014, je n'étais pas favorable à un armement, mais le contexte a changé sur trois points :

- Les agents sont sollicités pour participer à des actions en lien avec la police nationale, ils doivent avoir le même équipement pour travailler en cohérence.
- Depuis quelques années, les gens qui portent un uniforme sont de plus en plus souvent des cibles. Je ne peux pas demander, en votre nom, aux agents d'être exposés sans qu'ils aient les moyens de se défendre si cela s'avérait nécessaire.
- Porter une arme dissuade.

Voilà donc la décision difficile que j'ai prise.

LES IMPÔTS LOCAUX

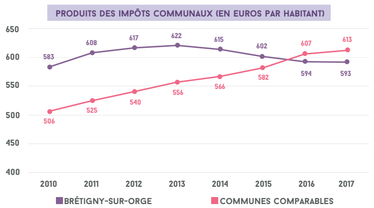

▸ Les taux communaux n'ont absolument pas évolué depuis 2013. Année après année, nous maintenons cette ligne. Mais il est vrai que l'Assemblée nationale a fait voter une évolution des bases. Certains ont vu le début des effets d'une exonération progressive décidée par le Gouvernement. Cette mesure est populaire. Pour autant, il est important que chacun contribue aux impôts locaux afin de maintenir un lien tangible entre habitants et services publics municipaux.

Pour la deuxième année, la ville de Brétigny est passée en dessous de la moyenne des communes comparables en termes d'impôts prélevés par habitant.

LES GRANDS PROJETS ÉCONOMIQUES EN COURS

▸ Vous savez que nous recherchons un équilibre logements, emplois, transports. Amazon doit débuter son activité à l'été 2019. Le Cluster drones avance, il a organisé en septembre le premier Salon des drones. Le projet Fermes d'avenir commence très progressivement. Par ailleurs, le studio de cinéma en plein air fonctionne. Les Promenades de Brétigny ont ouvert une première phase - multiplexes, restaurants ; une deuxième doit être développée au premier trimestre prochain. Pour autant, nous défendons notre cinéma municipal bec et ongles.

LES COMMERCES DU QUARTIER

▸ S'agissant des commerces de quartier, de nouveaux propriétaires se sont installés à la boucherie du Boulevard de la République, à la Cave de Brétigny, à la pharmacie Mermoz. Un mot sur la boucherie. Certains disent qu'elle est hallal et ne correspond pas à ce que l'on veut pour ce quartier. Mais dans le contexte actuel, nous pouvons être heureux d'avoir une boucherie. Christiane Lecoustey a mené un travail auprès de la Chambre des métiers. Aucun artisan boucher traditionnel ne cherche à s'installer dans les cœurs de ville de grande couronne. Le nouveau boucher est très sympathique, sa viande est bonne mais, effectivement, il ne vend pas de porc.

L'ANCIENNE USINE CLAUSE

▸ L'ancienne usine Clause est en cours de démolition. Nous allons donc pouvoir prolonger le parc jusqu'à la gare. Brétigny doit rester, autant que possible, une ville à la campagne. Nous tenons beaucoup à ce cheminement vert du cœur de ville à la Vallée de l'Orge. L'équilibre financier de l'opération était indispensable pour réaliser les équipements collectifs dont la commune a besoin et se traduit par la nécessité de construire 264 logements. Nous le ferons sans accélérer le rythme de croissance de la commune. Nous reportons dans le temps des opérations déjà prévues. Brétigny grandit déjà trop vite et grandira encore en raison de décisions anciennes, l'enjeu est de ne pas accélérer le rythme de construction.

LES GRANDS PROJETS D'URBANISMES

▸ Nous avons pour projets de transformer l'ancien CFA en maison des associations, des jeunes, des seniors, de construire un équipement sportif et une nouvelle école. Par ailleurs, le projet ancien mené par l'agglomération d'une médiathèque, place Garcia Lorca, vient d'aboutir. Nous avons beaucoup insisté sur le maintien d'une antenne à Jules Verne, car elle est importante pour les lycéens et collégiens.
▸ Il faut s'adapter à l'agrandissement de Brétigny avec de nouveaux équipements sportifs et une nouvelle école 2022. Nous tirons les leçons des projets passés pour construire moins cher.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA VILLE

▸ Gardez en tête que des événements sont organisés toute l'année : carnaval en mars, chasse aux œufs en avril, fête de la ville et des voisins en mai, fête du sport et de la musique en juin, bal républicain en juillet…

QUESTIONS/RÉPONSES

TRAVAUX

QUESTION : ***Nous n'avons pas eu le compte rendu de l'an dernier. Avez-vous trouvé une solution pour la rue Jean Rongière ?***
MONSIEUR LE MAIRE : Vous étiez présent à la réunion du 22 novembre. Nous nous sommes mis d'accord sur un ensemble de questions. Vous avez donné votre avis avec force, je m'en souviens. Nous avons refait attentivement le point sur tous les sujets qui posaient problème, présenté toutes les pistes de réflexion, nous nous sommes mis d'accord sur celles qui seraient mises en œuvre à court terme. Nous avions retenu plusieurs actions à mettre en place immédiatement. Faute de consensus, les gens ont donné leur avis. Je ne peux pas vous dire mieux que ce que nous nous sommes dit ensemble à la réunion à laquelle vous assistiez, où vous vous êtes exprimé et où vous avez pu voter ! C'était le 22 novembre. Que penseriez-vous si, le 17 décembre, je vous disais quelque chose de complètement différent de ce que nous nous sommes dit à l'occasion d'une discussion collective ?

La question du sens unique auquel vous tenez a été évoquée à plusieurs reprises. Ce n'est pas la piste privilégiée, car nous ne croyons pas qu'elle répondrait aux besoins. D'autres idées ont été évoquées sur des places de stationnement renforcées, sur le retrait des stationnements en chicane dangereux…

QUESTION : ***La pointe de terrain que vous voulez acheter ne résoudra pas la question des camions. Les camions viennent de chez Elis et empruntent le pont où ils cassent tout. Par ailleurs, les vitesses ne sont pas respectées et il pourrait y avoir un mort. Pourquoi ne pas mettre cette rue en sens unique du nord au sud, ce qui nous permettrait de rentrer plus facilement nos voitures chez nous à 18 heures ?***
MONSIEUR LE MAIRE : Les problèmes de la rue Jean Rongière sont multiples : la vitesse des voitures, la configuration des lieux qui incite certains à accélérer, d'autres à monter sur les trottoirs, le bruit, les incivilités, les tensions entre les gens. Malgré le changement des panneaux et les interdictions, le passage des camions engendre des problèmes en raison des GPS qui envoient les véhicules un peu partout à travers la commune. Ce dernier problème n'est pas propre à Brétigny. Nous avons eu à déplorer un accident dramatique, un camion ayant voulu passer sous le nouveau tunnel, parallèle à l'ancien tunnel des Cinq Arpents.

Le 22 novembre, nous nous sommes mis d'accord pour dire qu'il convenait de placer en amont des portiques de limitation de hauteur, un gabarit de passage au 15 rue d'Essonville, de réaliser un parking au sud de la rue pour créer davantage de places de stationnement pour éviter le stationnement interdit et les places de stationnement en chicane à cet endroit. Nous avons évoqué l'élargissement à deux voix au niveau du coussin berlinois et nous sommes convenus de renforcer les passages de la police municipale. Chacun doit avoir bien en tête que la police ne fait pas la part des choses entre les automobiles. Sur toutes ces questions, nous avons constaté des avis différents durant la réunion. Nous avons défini des pistes de réflexion sur le stationnement. Le sujet n'est pas clos.

QUESTION : ***À quand les travaux boulevard de France ?***
MONSIEUR LE MAIRE : Le principe est le suivant. L'enveloppe voirie qui permet de faire des travaux est réduite. Nous n'avons plus les moyens de procéder à l'intégralité des travaux en une seule fois comme du temps où les communes avaient plus de moyens qu'aujourd'hui. Nous réalisons cependant une "raquette" chaque année.

QUESTION : ***Mais cela coûtera plus cher de procéder par partie !***
LAHCÈNE CHERFA : Les travaux réalisés de l'autre côté du boulevard représentaient un peu plus d'un million d'euros. Aujourd'hui, le budget annuel alloué à la voirie par l'agglomération se situe en deçà du million d'euros. Ce qui signifie que si nous voulions faire le boulevard de France dans sa totalité, nous ne pourrions rien entreprendre d'autre.

QUESTION : ***Je relève que nous n'avons pas eu le compte rendu de l'an dernier. J'ai constaté quelques travaux de voirie et des abattages d'arbres. D'autres choses ont-elles été faites à l'école Jean Lurçat ?***
LAHCÈNE CHERFA : Beaucoup de travaux ont été entrepris dans l'école Jean Lurçat, dont des travaux de toiture.

QUESTION : ***Les chemins de terre sont assez fréquentés par les personnes qui vont prendre les transports. Ils sont toujours très mal entretenus, rarement nettoyés et peu éclairés. Il manque des bancs.***
LAHCÈNE CHERFA : Ces chemins, dans leur grande majorité, ne sont pas des voies communales, ils appartiennent au bailleur. Les services sont intervenus cet été sur les seuls chemins relevant du domaine communal.

QUESTION : ***La rue Félicien Révol est en mauvais état. Que faire ?***
MONSIEUR LE MAIRE : Oui, c'est une zone de travaux. Il n'y a pas de solution parfaite à court terme mais le sujet reste sous surveillance.

QUESTION : ***Des automobilistes roulent assez vite pour aller déposer leur enfant à Jean Moulin. Le double sens empêche de circuler, alors qu'il existe un parking à côté. Verbaliser ne serait pas inutile.***
MONSIEUR LE MAIRE : Comme devant toutes les écoles, nous rencontrons des difficultés sans avoir de solutions parfaites. Les verbalisations ne résoudront pas tout.

QUESTION : ***J'habite au 156, Boulevard de France, et un "céder le passage" suffirait. Je ne peux respecter le stop en sortant ma voiture. Le stop n'est pas toujours respecté. Il faudrait que les gens arrivent moins vite.***

QUESTION : ***Il faut marquer le stop avant, sinon nous n'avons pas de visibilité sur la rue. Il serait bien de poser un miroir à chaque intersection.***
MONSIEUR ADRIEN MARGUERITTE : Ce stop, en effet, est issu d'une demande des riverains. Si le "céder le passage" est préférable, pourquoi pas ? Il faut une solution respectable et respectée qui garantisse la sécurité et qui soit en cohérence à l'échelle du quartier. Par principe, nous essayons de limiter les miroirs qui ne sont pas toujours efficaces.
MONSIEUR LE MAIRE : Les points de vue sont variés. Chacun souhaite un stop pour sortir de chez lui mais, pour finir, cela peut poser des difficultés de fonctionnement collectif. Le Conseil de quartier devra réfléchir sur cette question pour que nous aboutissions à une règle commune.

QUESTION : ***Les travaux de voirie ont été bien faits, mais quid des trottoirs ?***
LAHCÈNE CHERFA : Les trottoirs, bien entendu, seront réalisés.

QUESTION : ***Le parking de l'Orme Fourmi nécessite des travaux. Une réflexion est-elle ouverte ?***
MONSIEUR LE MAIRE : Oui, mais la solution n'est pas simple.

QUESTION : ***Quel devenir pour le Château de la Garde Depas ?***
LAHCÈNE CHERFA : Un skate park est à l'étude.

QUESTION : ***Il faudrait allonger le séparateur de l'avenue de la Commune de Paris devant Grand Frais.***
MONSIEUR LE MAIRE : Cela paraît utile. La question est en cours d'analyse par les services techniques.

CIRCULATION/ STATIONNEMENT

QUESTION : ***La circulation se densifie fortement sur l'avenue de la Commune de Paris. Que faire ?***
MONSIEUR LE MAIRE : C'est réellement préoccupant. Les avenues de la Commune de Paris et de Jean Rongière présentent des problèmes qui ont les mêmes causes. La ville grandit – Quartier Bois Badeau, Maison Neuve – sans que l'on ait suffisamment pensé les flux. Le pont des Cochets pourrait apporter des éléments de réponse, mais c'est un pont propriété de la SNCF situé sur la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon ; dans un contexte de réduction des finances publiques, n'imaginons pas que cela pourra se faire à court terme.

QUESTION : ***Les parents qui déposent leurs enfants à l'école stationnent sur les trottoirs de l'avenue de Champagne. Cela pose un problème de sécurité.***
MONSIEUR LE MAIRE : Je demanderai à la police de passer occasionnellement. Elle verbalisera peut-être aussi les riverains.

QUESTION : ***Les pistes cyclables sont une bonne chose, mais certaines sont dangereuses, notamment avenue du Dauphiné.***
ADRIEN MARGUERITTE : La question a été posée l'an dernier. Je confirme l'étroitesse de la voie au niveau de l'intersection ; mais, au regard du trafic, il n'y a pas matière à supprimer ce contresens cyclable. Par principe, nous sommes très favorables à tout ce qui participe au développement des modes actifs de transport.

QUESTION : ***Des audits énergétiques sont-ils entrepris sur les bâtiments publics ?***
MONSIEUR LE MAIRE : Oui, des analyses des bâtiments ont permis de réaliser de substantielles économies. Sur ce sujet, on peut toujours faire mieux, d'où un plan d'isolation des bâtiments.